

Nombre de postes équivalents plein temps (EPT) par type de personnel (enseignement public de l'ERF) – année scolaire 2020-2021

	Type de personnel	Cycles 1 et 2 (années 1-8)	Cycle 3 (années 9-11)	Non attribuable à un seul cycle
BE-fr ⁽¹⁾	Personnel enseignant	487	230	-
	Personnel de direction	-	-	58
	Personnel de la pédagogie spécialisée :			
	A	-	-	88
	B	-	-	19
FR-fr ⁽²⁾	Personnel enseignant	1 252	705.9	153.5
	Personnel de direction	51.2	31.8	15
	Personnel de la pédagogie spécialisée :			
	A	196.4	-	4.3
	B	-	-	133
GE	Personnel enseignant	2 616.7	1 342	12.7
	Personnel de direction	58	19	-
	Personnel de la pédagogie spécialisée :			
	A	33.1	66	54.4
	B	-	-	147.8
JU	Personnel enseignant	393.1	200.2	-
	Personnel de direction	10.4	5.2	-
	Personnel de la pédagogie spécialisée (A+B)	52.8	18.5	-
NE	Personnel enseignant	-	-	-
	Personnel de direction	22.1	5.8	16.4
	Personnel de la pédagogie spécialisée :			
	A	70.3	9	1.6
	B	-	-	44.2
VS-fr	Personnel enseignant	1 112.4	585.3	-
	Personnel de direction	32.5	24.9	5.1
	Personnel de la pédagogie spécialisée :			
	A	144.7	56	-
	B	-	-	40.3
VD ⁽⁴⁾	Personnel enseignant	4 399.2	2 288.4	67.1
	Personnel de direction	-	-	367.5
	Personnel de la pédagogie spécialisée :			
	A	508.1	186.3	178
	B	6.3	3.4	278.2

La catégorie « Personnel de la pédagogie spécialisée » comporte deux sous-catégories :

A : Personnel de la pédagogie spécialisée et personnel d'enseignement pour élèves allophones,

B : Personnel de logopédie, de thérapie psychomotrice, personnel spécialisé chargé des autres mesures de pédagogie thérapeutique.

Notes :

(1) BE-fr : Le personnel de direction d'école ainsi que le personnel de la pédagogie spécialisée ne peuvent pas être affectés aux degrés primaire et secondaire I.

(2) FR-fr : Les nombres des EPT pour le personnel de la pédagogie spécialisée (la catégorie A pour le cycle 3) sont inclus dans la colonne « Cycle 3 » pour le personnel enseignant. Par rapport aux années précédentes, les postes EPT qui figurent sous « Non attribuable à un seul cycle », ont été ajoutés cette année, ceux-ci étant rapportés par les communes. Pour cela, le total EPT a augmenté considérablement par rapport à la valeur rapportée dans le document ci-présent, édition 2020.

Source et complément d'information : Services cantonaux responsables de la collecte des données. Jour de référence de la collecte des données : BE-fr : 31.10.2020, FR-fr : 1.11.2020, GE : 31.12.2020 (relevé SPE 2020-21), JU : 31.12.2020, NE : 31.08.2020, VS-fr : date non indiqué (source OFS SSP 2020), VD : 1.10.2020.

Réalisation du tableau : Institut de recherche et de documentation pédagogique (2021).